

# Le Boulevard urbain sud victime d'un accord secret ?



Pour le député et maire UMP du 5<sup>e</sup> secteur, Guy Teissier, "l'herbe va encore pousser longtemps dans le Vallon Régny". Le projet de 1 000 logements est bloqué tant que le Boulevard urbain sud ne vient pas désenclaver le secteur.

/ PHOTO ARCHIVES S.A.

**D**epuis que le président PS de MPM, Eugène Caselli, a annoncé que la réalisation du Bus (Boulevard urbain sud) était remise à plus tard, le député et maire UMP du 5<sup>e</sup> secteur (9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> arr.) est remonté. Guy Teissier évoque à ce propos le contrat qui lie MPM à la société du tunnel Prado Sud (STPS) et l'une de ses clauses. L'annexe 7 du contrat.

"Je ne veux pas croire que la clause qui lie la Cum au tunnel et renvoie à une réalisation du Bus en 2026 est pour quelque chose dans cet abandon des travaux."

Dans le cas où le Bus se ferait avant, la société TPS pourrait demander des indemnités de pénalités à MPM pour les véhicules qui ne prendraient pas son ouvrage, ce que Guy Teissier résume par "une affaire de gros sous". Selon lui, la communauté urbaine aurait pieds et mains liés par cet article.

À plusieurs reprises, Eugène Caselli avait dit qu'il ferait enlever cette clause. Un équipement public ne doit pas être bloqué par un contrat avec une société privée. Cet engagement, il l'avait pris le 2 octobre 2009, lors du débat à MPM sur le tunnel. "J'ai obtenu du concessionnaire qu'il y ait une renégocia-

lon de Toulouse, le député est revenu sur le gel du Bus et ses conséquences. "À son arrivée à MPM, M. Caselli m'avait garanti qu'on commencerait les travaux dans cette mandature. Ces 8 km sont une impérieuse nécessité pour la circulation et les échanges économiques."

Il est prévu que le Bus passe gny. Un projet de nouveau quartier de 1 000 logements, actuellement desservi par des chemins de traverse, des voies de 2,7 m. Le CIQ s'est étonné de l'abandon du projet parlant de "valse-hésitation, de l'attitude courtelinesque de MPM sur ce

**"On aurait dû nous expliquer ces priorités au début du mandat."**

dossier, qui, en 2012 envisageait de lancer l'enquête publique pour des travaux en 2014. C'est vital pour notre quartier, insiste Bernard Arrigo, le président du CIQ. Les problèmes financiers de MPM ne sont pas nouveaux". D'ailleurs, la réalisation du Bus était envisagée dans le cadre d'un PPP. "Il manque 150 M€, estime Lionel Royer Perreaut, ad-

quant pour tout le projet", confirme Claude Vallette, adjoint à l'urbanisme de la Ville. Sentiment partagé par la conseillère générale PS Janine Ecochard, pour qui c'est "une aberration de ne pas le faire".

De cette voie dépend aussi le projet de désenclavement de la Cayolle dans le cadre de la rénovation, et à l'instar de ce qui a marqué qu'en l'absence du Bus, "le flot de la L2 va arriver sur Florian et un autopont à une voie!" "Cela n'empêche pas la Zac de Pont-de-Vivaux d'avancer, ni le Castorama de bientôt recevoir des milliers de voitures", s'inquiète le CIQ.

"Ces priorités, on aurait pu les expliquer dès le début de la mandature, souligne, amère, Monique Cordier. La présidente de la confédération des CIQ estime que "c'est le signe d'un échec. On va avoir une enquête publique sur le PDU, le Bus y figure. Comment ce Plan de déplacement urbain pourra-t-il fonctionner si ses aménagements restent virtuels dans les 10 ans à venir?" "Que l'on m'explique comment financer 300 M€, se défend Eugène Caselli. Et que l'on ne mette pas sur le même plan le Bus avec les 42 M€ du tram rue de Rome. Le Bus est une priorité. Il pour-

## Que dit l'annexe du contrat

L'annexe du contrat de délégation de service public, qui lie la société du tunnel Prado Sud (filiale des groupes Eiffage et Vinci) et MPM, contrat signé en son cise que le financement du service concédé a été établi en tenant compte de la réalisation à une date déterminée des ouvrages visés au paragraphe 2 de l'annexe 7: mise en service de la L2 Est en 2012 (deux des postulants au PPP de la L2 sont actionnaires de TSPS); réalisation du Bus dans sa totalité à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 et suppression de la passerelle Ferrière".

"Le financement du service concédé a été établi en tenant compte de la réalisation à une date déterminée de ces ouvrages.

"En conséquence, si la collectivité ou une autre personne publique réalisait un ouvrage autre, ou si les ouvrages étaient réalisés à une autre date, et s'il en résultait des effets négatifs sur la fréquentation du tunnel, la collectivité et le concessionnaire conviennent de se rapprocher en vue d'examiner les moyens à